



**Conseil d'administration  
du Programme des Nations Unies  
pour le développement  
et du Fonds des Nations Unies  
pour la population**

Distr. générale  
12 avril 2007  
Français  
Original : anglais

---

**Session annuelle de 2007**

11-22 juin 2007, New York

Point 7 de l'ordre du jour provisoire

**Programmes de pays et questions connexes**

**Projet de document sur le programme relatif  
à la Trinité-et-Tobago**

**Table des matières**

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Analyse de la situation . . . . .	1-8	2
II. Coopération passée et enseignements tirés . . . . .	9-12	4
III. Programme proposé . . . . .	13-18	5
IV. Gestion, suivi et évaluation du programme . . . . .	19-23	6
Annexe		
Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la République de Trinité-et-Tobago (2008-2011) . . . . .		7



## I. Analyse de la situation

1. Le présent document relatif à un programme de pays découle du processus de consultation sur la transition de la Trinité-et-Tobago vers un statut de contributeur net. Il est, de plus, issu de consultations qui ont eu lieu en vue de la préparation du bilan commun de pays et du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. À partir de 2008, l'action du PNUD à la Trinité-et-Tobago sera financée sur la base d'une formule de partage des coûts avec le Gouvernement de cet État, car ce dernier sera considéré comme un pays « à fort développement humain » qui peut financer son propre programme de développement. En mettant sur pied son plan «Vision 2020», le Gouvernement trinitadien a fait de l'atteinte des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) son critère minimal de réussite. À titre de partenaire pour le développement, le PNUD aidera ce gouvernement à atteindre ses objectifs du plan Vision 2020. Il prêtera ainsi son concours lors des étapes de l'élaboration d'une politique et d'un programme afin de présenter diverses options éventuelles.

2. La Trinité-et-Tobago occupe la 57<sup>e</sup> place dans l'indicateur du développement humain de 2006, la 48<sup>e</sup> dans l'indicateur sexospécifique du développement humain et la 23<sup>e</sup> dans l'indicateur de participation des femmes. L'espérance de vie à la naissance n'atteint pas moins de 75 ans. Selon le recensement de l'an 2000 du Bureau central des statistiques, la population était de 1,3 million d'habitants, le pourcentage des hommes était égal à celui des femmes et le taux de croissance annuel s'élevait à 1%.

3. La forte croissance économique récente du pays a entraîné une progression importante de la Trinité-et-Tobago vers le statut de pays développé et l'atteinte de ses objectifs de développement à long terme exposés dans le plan Vision 2020. Toutefois, malgré ces réussites, le plan Vision 2020 exige que le pays se libère de certaines contraintes. La participation continue des secteurs privés et de la société civile à la planification et l'application du plan à l'échelon régional constitue un élément critique du processus. Ainsi, l'atteinte des objectifs du plan Vision 2020 et de ceux du Millénaire exigera des capacités accrues de planification et de mise en œuvre, notamment des données socioéconomiques ventilées, qui permettront d'effectuer une planification et un suivi étayés par des preuves. Les vulnérabilités sociales, économiques et environnementales particulières à un petit État insulaire en développement; et les dangers constitués par la criminalité et la violence, la pauvreté et le VIH/sida pour la sécurité humaine, sont aussi des menaces continues qui risquent de compromettre l'atteinte des objectifs du plan Vision 2020. De plus, la Trinité-et-Tobago est frappée par des catastrophes naturelles comme des ouragans, des inondations et des glissements de terrain qui constituent autant d'empêchements d'atteindre les objectifs du plan Vision 2020 et du Millénaire pour le développement.

4. La croissance économique et la création de richesse du pays continueront à être fondées sur l'énergie tirée du sol (pétrole et gaz naturel). En 2004, l'industrie pétrolière a apporté une contribution de 37,15 % au produit intérieur brut. Elle a fourni 60,2 % des exportations visibles et 36,8 % des revenus du Gouvernement central, mais 5 % seulement de l'emploi. Certes, elle contribue à la croissance de certains secteurs, elle crée des vulnérabilités attendantes économiques, sociales et environnementales concomitantes, lesquelles se manifestent sous forme de dégradation de la terre, de l'eau et de pollution atmosphérique. Il faut donc trouver une façon de résoudre ces problèmes aux échelons central et local. Par ailleurs, l'expansion du secteur de l'énergie s'est malheureusement accompagnée de déclin dans les secteurs manufacturiers et de l'agriculture ainsi que de progrès lents dans le développement d'autres industries qui peuvent contribuer à une

croissance durable en cas de déclin ou de déplétion dans le secteur de l'énergie. Le secteur de l'énergie où les salaires sont relativement élevés contribue aux disparités salariales entre les secteurs. La pauvreté se perpétue au milieu de l'abondance. Et, des selon des estimations récentes, 17 % des habitants ont un revenu inférieur au seuil de la pauvreté, même si ce chiffre représente une baisse par rapport au pourcentage de 21 % qu'il atteignait en 1995.

5. L'économie est soutenue par une industrie touristique dynamique et en expansion rapide qui représente 56,8 % de l'emploi à Tobago. Les taux nationaux de chômage qui baissent, certes, (d'environ 5,9 % pour le quatrième trimestre de 2006), masquent peut-être l'existence d'un sous-emploi structurel et l'incapacité qu'a le pays de produire les savoir-faire nécessaires à l'économie en croissance rapide du pays.

6. La Trinité-et-Tobago continue à se distinguer par le enregistrer le haut niveau d'instruction de sa population et par le large accès qu'elle offre aux soins de santé, mais au sein de ces secteurs critiques le pays se débat avec des problèmes de qualité. Le secteur de l'éducation connaît actuellement une réforme visant à lui permettre de faire face aux besoins de compétences nécessaires à l'économie en mutation rapide. Cette dernière dépend, en effet, de plus en plus des technologies et des savoir-faire nécessaires pour accroître sa compétitivité. Dans le domaine de la santé, les maladies non transmissibles liées au mode de vie, la toxicomanie, et les blessures causées par des accidents et à des niveaux élevés de violence continuent à prélever un lourd tribut sur le système. Le taux de prévalence du VIH s'élève à 3,2 %, 45 % des nouvelles infections se manifestant chez les femmes, et l'on estime le nombre personnes qui vivent avec le VIH/sida atteint 29 000. Le Gouvernement trinidadien a fait un important investissement en s'attaquant au VIH/sida en finançant le plan stratégique national pour le VIH/sida et en instituant un Comité national de coordination du sida, avec l'appui du PNUD, de la Banque mondiale et de l'Union européenne. Le PNUD a aussi fourni un soutien pour créer des capacités en matière de leadership suscitant la transformation, mais il reste des problèmes non résolus qui ont trait à la stigmatisation et à la discrimination.

7. Les menaces à la sécurité des personnes humaines constituent une entrave importante à l'atteinte du développement humain durable. Les infractions pénales graves, notamment le trafic des stupéfiants, les cambriolages et les vols, ont augmenté de 23 % pendant la période de 2001 à 2006 (données non publiées du Ministère de la sûreté nationale). Il faut, semble-t-il, porter au crédit des programmes gouvernementaux qui visent le développement de la compétence la baisse très récente du nombre de certaines infractions pénales. Toutefois, l'on a encore besoin d'effectuer des recherches considérables et d'un soutien financier dans le domaine de la prévention de la criminalité. Il faut aussi s'attaquer aux inégalités sociales et économiques dans le cadre d'une stratégie destinée à réduire les niveaux de violence.

8. Dans le plan Vision 2020, l'on a déterminé que la présence d'inégalités de développement au sein de la Trinité et entre la Trinité-et-Tobago était une source de défis. Le Gouvernement a donc entrepris d'appliquer un programme local de réforme destiné à améliorer l'efficacité et les prestations des services publics, et donc d'instaurer un développement plus équitable et participatif. L'on y parviendra en créant une capacité institutionnelle à l'échelon municipal et en renforçant la participation publique. C'est à cette fin que l'on a rédigé le projet de livre blanc sur la réforme de l'administration locale (Draft White Paper on Local Government Reform 2006).

## II. Coopération passée et enseignements tirés

9. Le deuxième cadre de coopération de pays a soutenu des interventions dans les domaines: a) de la politique nationale de développement et de réduction de la pauvreté; b) du VIH/sida; c) de l'énergie et de l'environnement; enfin, d) de la gouvernance démocratique. Le programme a été en grande partie financé par une participation du Gouvernement aux coûts.

10. Le PNUD a fourni des services consultatifs au Gouvernement par le biais de l'équipe multisectorielle et des sous-comités de la pauvreté, du sexe, de l'environnement et de la gouvernance. Il a introduit des méthodologies participatives en vue d'un engagement sur une large base dans la préparation du plan Vision 2020. Le PNUD a contribué à l'action entreprise en faveur de l'équité en recourant au programme des Volontaires des Nations Unies (VNU) pour améliorer les prestations des soins de santé aux personnes vulnérables, en particulier dans les localités rurales. L'on a atteint ce but en réduisant les temps d'attente pour une opération des malades en milieu hospitalier et en facilitant l'instauration de centres de dépistage et d'accompagnement psychologique volontaire. Les Volontaires des Nations Unies ont apporté des compétences rares pour aider l'ordre du jour bloqué du développement physique à Tobago et ils fournissent un soutien bien nécessaire en matière de capacités de développement à la Division de l'infrastructure de Tobago. Dans le cadre de son programme sur l'énergie et l'environnement, le PNUD a collaboré aux préparatifs de la convocation d'une conférence régionale sur l'énergie. Il est désormais un partenaire reconnu dans le débat régional sur la sécurité énergétique.

11. En mettant en œuvre le programme de microfinancements du Fonds pour l'environnement mondial (FEM) et du programme de microfinancements du développement social, le PNUD a continué à soutenir des solutions novatrices, reposant sur la collectivité en matière de gestion de l'environnement et de développement social, en particulier celles relatives à un fonctionnement sain de la famille et à des moyens de subsistance durables. Guidé par les pratiques optimales internationales, le PNUD a fourni une expertise technique pour l'élaboration du plan stratégique national relatif au VIH/sida. Il s'est aussi associé à la Banque mondiale pour fournir de l'expertise technique afin de permettre au Comité national de coordination relative au sida de trouver une solution multisectorielle au VIH/sida. Bien que ceci n'ait pas encore été accepté à titre de politique nationale, l'on peut écrire que le PNUD a accordé un appui essentiel. Il a, en effet, été une source de connaissances sur des expériences comparables, sur les pratiques optimales à l'échelle mondiale et a fourni des conseils techniques pour élaborer un projet de politique en faveur de l'égalité des sexes.

12. Les principaux enseignements tirés de la coopération passée sont: a) qu'il est important d'élaborer un bon programme, cohérent, fondé sur la mobilisation des ressources, le réseautage et des partenariats pour se préparer à acquérir le statut de pays contributeur net; et b) qu'il faut élaborer et adhérer à un cadre bien développé de suivi et d'évaluation. Ces enseignements seront adoptés au moyen de l'acquisition de compétences au sein du bureau de pays, en tirant parti de l'expérience et des enseignements d'autres pays contributeurs nets relevant de la compétence du PNUD, et en se joignant aux parties prenantes voulues pour accomplir le suivi et l'évaluation du programme.

### III. Programme proposé

#### A. **Recommandation 1 du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement. Participer efficacement aux structures de gouvernance à tous les niveaux**

13. Conformément à la recommandation 1 du Plan-cadre des Nations pour l'aide au développement, le PNUD fournira des services consultatifs et un appui technique au Gouvernement, en particulier par le biais de la création de capacités, au secteur privé et à la société civile, pour appliquer les recommandations du programme du Plan-cadre des Nations pour l'aide au développement tel qu'il figure dans le cadre de résultats et d'allocation des ressources ci-joint.

14. Le plan Vision 2020 souligne l'importance d'une gouvernance efficace pour atteindre les objectifs fixés en matière de développement national et les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD). Le PNUD continuera à soutenir la création de capacités pour renforcer la société civile et la participation du secteur privé afin de réaliser la réforme de l'administration locale. À l'échelon municipal, le PNUD se prononcera pour le renforcement et la création de mécanismes et de structures destinés à faciliter la participation de la société civile dans la prestation décentralisée de services publics. En outre, il fournira une expertise technique pour aider le Ministère de l'administration locale à renforcer les systèmes de gestion, les capacités en ressources humaines et les mécanismes de financement aux échelons municipaux.

15. Pour assurer l'efficacité de la participation au processus de développement, le PNUD soutiendra les efforts déployés par le Gouvernement pour mettre à temps à la disposition des citoyens des données ventilées et fiables. Il fournira un appui financier pour l'instauration d'une base de données nationale développement information et la création d'indicateurs appropriés pour mesurer les progrès en direction des objectifs nationaux définis par le plan Vision 2020 et les OMD.

#### B. **Recommandation 2 du Plan-cadre des Nations pour l'aide au développement. D'ici à 2011 la Trinité-et-Tobago mettra en œuvre des politiques sociales, ouvrières et économiques axées sur les droits fondamentaux, qui habiliteront efficacement et protégeront les groupes de personnes vulnérables**

16. Le rôle que joue le PNUD en appuyant la gestion des catastrophes à la Trinité-et-Tobago se limite actuellement au renforcement des institutions. Le PNUD soutiendra en outre les efforts du Gouvernement en intégrant les méthodes de réduction des risques de catastrophes dans le cadre du programme national de préparation aux catastrophes. Le travail comprendra le renforcement des capacités de formation ainsi que l'évaluation de la vulnérabilité des lieux. Le PNUD continuera à appuyer les collectivités par le biais du FEM et des programmes de microfinancements et de développement social afin de réduire leur vulnérabilité sociale, économique et environnementale.

17. Les niveaux relativement élevés de criminalité et de violence constituent une menace croissante pour la sécurité des êtres humains. Le PNUD aidera le Gouvernement à chercher des solutions pour réduire la criminalité en prêtant des services consultatifs

fondés sur les connaissances axées sur des interventions qui font appel aux citoyens, par le biais d'institutions comme la famille, la collectivité et l'école.

18. Le Gouvernement a mis en place un plan stratégique national relatif au VIH/sida, mais il s'intéresse surtout aux soins et au traitement des personnes qui vivent avec le VIH/sida. Il faut encore travailler à la prévention du VIH au moyen d'un changement de comportement (dans le contexte d'un environnement axé sur les droits de l'homme); et un mélange d'impacts sociaux et économiques actuels et futurs de l'épidémie.

#### **IV. Gestion du programme, suivi et évaluation**

19. Après son accession au statut de pays contributeur net en 2008, le programme sera surtout financé par des ressources en provenance du Gouvernement, de fonds d'affectation spéciale administrés par le PNUD et le FEM– auxquels la Trinité-et-Tobago pourrait avoir droit, même à titre de pays contributeur– ainsi que des ressources mobilisées en provenance des secteurs privés intérieur et extérieur.

20. Un comité chargé de l'examen du programme de pays sera créé, formé de membres du Gouvernement et du PNUD, pour donner des directives sur les arrangements de gestion du programme et suivre l'application de ce dernier. Il se réunira tous les trimestres.

21. Les principales modalités d'application seront l'exécution par des organisations nationales et non gouvernementales. Les VNU serviront à combler les lacunes en matière de capacités. Le PNUD continuera, au besoin, à fournir à la demande du Gouvernement, des services d'appui des projets et des services consultatifs. En cas de besoin, l'on recrutera la première fois un expert de l'extérieur pour les institutions nationales, puis l'on s'adressera aux organisations des Nations Unies et aux centres de ressources mondiaux

22. L'on recourra à des outils de gestion fondés sur les résultats pour suivre les progrès accomplis en direction des objectifs et mesurer les résultats obtenus. L'on emploiera des méthodes participatives pour faire le suivi et l'évaluation, et les enseignements tirés des évaluations serviront à améliorer le programme ainsi que la conception et la mise en œuvre du projet. Un programme-cadre sera élaboré pour chaque domaine de résultat pour assurer la cohérence du programme et tirer parti des synergies.

23. Les partenariats revêtent une importance vitale dans le genre d'environnement que constituent les ressources. Les fonctionnaires trinidiens maintiendront des liens étroits avec leurs homologues des ministères des gouvernements, des organisations des Nations Unies, de l'Union européenne, de la Banque interaméricaine de développement, et d'autres partenaires internationaux de développement, ainsi qu'avec le secteur privé local.

## Annexe.

## Cadre de résultats et d'allocation des ressources pour la Trinité-et-Tobago (2008-2011)

Priorité ou objectif national: Impact des citoyens sur les processus de prise de décisions qui ont une incidence sur leur existence					
Recommandation du PNUAD 1: Participation effective du public dans les structures de la gouvernance à tous les niveaux.					
Compo-sante du Programme	Recommandations du programme, y compris les indicateurs, références de base et les cibles	Résultats du programme	Indicateurs de résultats, références de base et cibles	Rôle des partenaires	Montant des ressources par objectif (en milliers de \$)
1. PNUD Plan de financement pluriannuel (PFP)  Objectif 2: Promotion de la gouvernance démocratique	1.1 Les structures et les pratiques de la gouvernance sont plus décentralisées et répondent mieux aux besoins à l'échelon local.  <i>Référence de base:</i> les fonctions et les services gouvernementaux sont centralisés.	1.1 Une administration locale transformée grâce à une révision de la législation; nouvelle organisation, nouvelle gestion et nouveaux arrangements de mise en œuvre de la politique (y compris à Tobago).	<i>Référence de base :</i> Les systèmes d'administration locale sont dépassés <i>Indicateurs/cibles:</i> Législation révisée; un cadre institutionnel et législatif doit être institué d'ici à 2010; rapports annuels de mise en œuvre; établissement de nouvelles structures organisationnelles à l'échelon municipal.	Ministère de l'administration locale, Tobago House of Assembly –coordination et gestion, documents de recherche sur les coûts de la criminalité. Système des Nations Unies – ressources et soutien technique	
					Autres ressources 3 600
	<i>Indicateurs/cibles:</i> La réforme de l'administration locale est achevée et les mécanismes de participation du public sont en place.	1.2 Les capacités des ONG et de la société civile. de prévoir et d'exécuter des programmes à l'échelon local se sont accrues	<i>Référence de base :</i> Faiblesse des structures organisationnelles des ONG et de la société civile, et manque de plans stratégiques. <i>Indicateurs/cibles:</i> Trousse d'outils destinés à créer des capacités au sein de la société civile et des ONG dans toutes les municipalités.	Ministères de l'administration locale, des services sociaux et du développement communautaire - coordination des ressources et gestion.	
					Autres ressources 300

Priorité ou objectif national: Impact des citoyens sur les processus de prise de décisions qui ont une incidence sur leur existence					
Recommandation du PNUAD 1: Participation effective du public dans les structures de la gouvernance à tous les niveaux.					
Compo-sante du Programme	Recommandations du programme, y compris les indicateurs, références de base et les cibles	Résultats du programme	Indicateurs de résultats, références de base et cibles	Rôle des partenaires	Montant des ressources par objectif (en milliers de \$)
2. PFP Objectif 2: Promotion de la gouvernance démocratique  PFP Objectif 3 Énergie et environnement pour un développement durable	2. Créer un environnement favorisant le développement durable.  <i>Référence de base</i> : les éléments clés nécessaires (politique, cadre institutionnel, participation du public) pour la semaine du développement durable.  <i>Indicateurs/cibles</i> : Les mécanismes pour atteindre les objectifs du développement durable et favoriser la participation du public existent et fonctionnent.	2.1 Renforcement des capacités de la société civile et des mécanismes de coordination interorganisations destinés aux prestations de services	<i>Référence de base</i> : Faiblesse de la coordination interorganisations. <i>Indicateurs/cibles</i> : Un mécanisme de coordination a été mis au point pour la société civile lors des prestations de service.	Société civile, secteur privé et organes gouvernementaux – coordination, soutien technique et ressources. Organismes des Nations Unies – soutien technique.	Autres ressources 600
		2.2 Amélioration des politiques, procédures et de la capacité de respecter les conventions internationales et les recommandations des conférences dans les secteurs sociaux et de l'environnement.	<i>Référence de base</i> : Capacité restreinte pour favoriser la conformité avec les décisions des instances internationales <i>Indicateurs/cibles</i> : Des services consultatifs sont fournis dans le cadre d'ateliers de travail et de consultations techniques.	Organes gouvernementaux et ministères (de l'environnement et de l'énergie) – soutien technique, cadre de ressources et de détermination de la politique. Société civile et ONG – validation technique.	Autres ressources 600
		2.3 Accroissement de l'efficacité dans la gestion du système des transports terrestres.	<i>Référence de base</i> : Gestion inefficace du réseau des transports terrestres. <i>Indicateurs/cibles</i> : Instauration de procédures efficaces, de règlements et de normes. Efficacité accrue dans les prestations de services, enfin, un système de suivi et d'évaluation est en place.	Ministère des travaux publics et des transports – cadre de ressources en matière de politique.	Autres ressources 5 000



3. PFP Objectif 1 Réalisation des OMD et réduction de la pauvreté	3. Renforcement des capacités relatives au suivi de la pauvreté et à la mesure d'autres indicateurs de développement en place. <i>Référence de base :</i> capacités de gestion des données et mesure des progrès du développement. <i>Indicateurs/cibles:</i> Mise au point de systèmes de gestion des données et de mesure accessibles.	3. Instauration d'une base nationale de données relatives à de l'information socio-économique pour faciliter les décisions politiques ayant une incidence sur les groupes vulnérables.	<i>Référence de base.</i> Il n'existe aucune base nationale de données socioéconomiques pour mesurer et suivre les progrès du développement et surtout les incidences des politiques et des programmes sur les groupes vulnérables. <i>Indicateurs/cibles:</i> Renforcement des capacités destinées à suivre, évaluer et faire un compte rendu sur les indicateurs de développement. .	Organisations gouvernementales - planification et collecte de données relatives au cadre politique et aux ressources. Organismes des Nations Unies – ressources techniques.	Autres ressources 300
					Autres ressources 500

<p>Priorité ou objectif national : La société de la Trinité-et-Tobago en est une plus humaine et soucieuse d'autrui qu'auparavant où le développement est durable et favorable aux pauvres, et où les groupes vulnérables sont efficacement protégés.</p> <p>Recommandation 2 du PNUAD: D'ici à 2011, la Trinité-et-Tobago doit appliquer des politiques sociale, économique et en matière de travail axées sur les droits fondamentaux qui habilite efficacement et protègent les groupes vulnérables</p>					
<p>4. PFP</p> <p>Objectif 1</p> <p>Réalisation des OMD et réduction de la pauvreté</p>	<p>4.1 Augmentation de la sécurité.</p> <p><i>Référence de base:</i> Niveaux de criminalité et de violence inquiétants et vulnérabilité aux catastrophes, en particulier aux inondations. Une situation qui se poursuit.</p>	<p>4.1 Appui pour le dialogue et la recherche sur la criminalité, la violence et la réduction des risques de catastrophe pour</p>	<p><i>Référence de base :</i> Absence de système destiné à déterminer les coûts de la criminalité. Focalisation restreinte sur la réduction du risque de catastrophe.</p>	<p>Organes gouvernementaux et ministères; (planification, sûreté nationale et Tobago) l'université et le secteur privé– ressources et apports techniques.</p>	<p>Autres ressources 350</p>
<p>PFP</p> <p>Objectif 3</p> <p>Énergie et environnement pour un développement durable</p>	<p><i>Indicateurs/cibles:</i> Arrangements institutionnels relatifs à la gestion des catastrophes en place. Le Gouvernement doit être habilité à utiliser les données existantes pour surveiller et combattre efficacement la criminalité et la violence.</p>	<p>modifier la politique en conséquence.</p>	<p><i>Indicateurs/cibles:</i> Documents de recherche et de suivi et outils d'évaluation sur les coûts de la criminalité. Plan stratégique d'intervention en cas de catastrophe.</p>	<p>Organismes des Nations Unies – recherche complémentaire.</p>	
<p>PFP</p> <p>Objectif 4</p> <p>Prévention des crises et relèvement</p>	<p>4.2 La lutte contre le VIH est pleinement intégrée à tous les secteurs.</p>	<p>4.2 On appuie la lutte contre le VIH/sida à Tobago en promouvant le changement de comportement et en évaluant les incidences sociales et économiques de l'épidémie imputable au virus.</p>	<p><i>Référence de base :</i> Faiblesse des capacités d'application de la politique destinée à lutter contre le VIH/sida.</p>	<p>La Tobago House of Assembly de et le Ministère de la planification et du développement – coordination; Ministère de la santé – conseils techniques et soutien; le Comité national de coordination du sida– soutien technique; ONG – défense et appui aux prestations de services.</p>	<p>Autres ressources 1 600</p>
<p>PFP</p> <p>Objectif 5</p> <p>Combattre le VIH/sida</p>	<p>lutter contre le VIH/sida aux échelons municipaux.</p> <p><i>Indicateurs/cibles:</i> Dans le processus de planification du développement l'on considère à Tobago le VIH/sida comme un problème fondamental de développement.</p>		<p><i>Indicateurs/cibles:</i> Fourniture de services consultatifs, de savoir-faire et de matériel. Moyens de lutte contre le VIH/sida propres aux îles pour Tobago.</p>		

	<p>4.3 Renforcement des capacités de prestations de service de santé.</p> <p><i>Référence de base</i> : Lacunes dans les prestations de services de santé, destinés en particulier aux personnes vulnérables.</p> <p><i>Indicateurs/cibles</i>: Prestations de services de santé plus équitables pour les membres des groupes vulnérables.</p>	<p>4.3 Renforcement des prestations de services de santé destinés aux groupes vulnérables.</p>	<p><i>Référence de base</i> : Ressources humaines inadéquates pour appliquer les politiques du secteur de la santé du Gouvernement, ce qui conduit à des prestations de services de santé inefficaces.</p> <p><i>Indicateurs/cibles</i>: Personnel formé engagé à contrat pour accroître les prestations de soins de santé et créer des capacités à l'échelon national.</p>	<p>Ministère de la santé publique – soutien technique, principes directeurs et ressources.</p> <p>La Banque interaméricaine de développement fournit un soutien technique.</p>	<p>Autres ressources 2 000</p>
--	--	--	---	--	------------------------------------